

MAES (Joseph-Jean-Marie), Président de Cour d'Appel au Congo belge (Zoerle-Parwijs, 21.9.1876-Léopoldville, 25.1.1930).

Né dans une humble bourgade du Canton de Paix de Westerloo (Campine anversoise) où son père exerçait la médecine, d'Auguste et de Stéphanie Verlinden, Joseph Maes, ses humanités achevées, s'inscrivit aux cours de la Faculté de Droit à l'Université catholique de Louvain, puis, après trois années d'études, à la même Faculté à l'Université de Liège, où il conquit les diplômes de docteur en droit et de licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires. Il vint alors s'installer à Schaerbeek où un avocat des plus distingués et appelé à siéger un jour au Sénat de Belgique, M. F. Hemeleers, le prit comme stagiaire et le présenta au serment. Le 18 décembre 1903, il était inscrit au tableau de l'ordre des avocats à la Cour de Bruxelles...

Le jeune avocat campinois, ferme à la fois et bouillant, plein de finesse paysanne dans ses délibérations et de vaillance à la liégeoise dans l'exécution de ses déterminations, était à la fois trop généreux pour ne point s'intéresser à la miséreuse condition sociale où stagnaient la plupart de ses concitoyens et trop logique pour ne pas mettre ses connaissances et son talent au service de leur cause. Défendu par ses convictions religieuses contre les séductions du marxisme intégral ou même mitigé, il s'affirma bien vite comme l'un des plus hardis et des plus déterminés des jeunes démocrates chrétiens. Son activité politique s'exerça dans ce sens à Schaerbeek et à Evere.

Le 3 janvier 1907, les amis de J. Maes apprirent qu'il s'était engagé au service de l'É.I.C. mais sans escompter sans doute qu'il allait accomplir là-bas une carrière de 23 ans uniquement interrompue par les congés statutaires qu'elle comporte. En fait, arrivé à Boma, le 22 janvier 1907, en qualité de magistrat à titre provisoire, Maes y fut d'abord attaché à la Direction de la Justice du Gouvernement Général puis se vit confier divers intérim à Boma (première instance), Léopoldville et au Tribunal d'appel même. Nommé magistrat par décret dès le 13 janvier 1908, il sera, au retour de son congé, désigné comme juge suppléant du Tribunal de première instance de Coquilhatville,

dont il sera nommé juge par A. R. du 27 février 1911. Le 5 mars 1912, à l'expiration d'un second congé statuaire, il sera nommé juge au Tribunal d'appel de Boma. Le 1^{er} août 1921, il sera nommé président de cette juridiction qui portera désormais le nom de Cour d'appel et verra son siège transféré à Léopoldville, quand le chef-lieu du Moyen-congo deviendra la capitale de toute la Colonie. C'est à Léopoldville que le président Maes s'éteindra, après une courte maladie, le 25 janvier 1930 et qu'auront lieu ses obsèques, en présence des plus hautes autorités et des personnalités les plus représentatives du Stanley-Pool.

La *Revue juridique du Congo belge* publia (N° 1-2 de sa sixième année, p. 48) le texte de l'hommage rendu au président défunt par M. le substitut du procureur général Gaspar, en remplacement du procureur général Voisin en congé, et tous ceux qui ont eu le bonheur dont a bénéficié l'auteur de cette notice, de recevoir les conseils et de se voir proposer en exemple la pratique judiciaire du président Maes, s'accordent avec l'orateur du Parquet congolais, pour vénérer l'indépendance, l'intégrité et l'autorité, la science, la pénétration psychologique et la lucidité d'interprétation des textes ou des faits d'un magistrat dont ils n'apprécient pas moins la causticité tempérée de bonhomie, l'amérité poussée jusqu'à la générosité et une jeunesse de cœur qui ne porta jamais atteinte à son prestige.

Les amis de J. Maes, à l'initiative généreuse et active de son successeur, M. E. Jungers, gouverneur général du Congo à l'heure où j'achève cette notice firent placer sur sa tombe au cimetière de Léopoldville un médaillon dû à l'art du sculpteur G. Devreese et conservant fort heureusement les traits du président et son attitude sous la robe d'audience.

Maes était officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre Royal du Lion, officier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de l'Étoile de service en or à trois raies. Il était aussi commandeur de la Couronne de Roumanie.

25 octobre 1951.
J. M. Jadot.

Recueil mensuel de l'É.I.C., ann. 1907-1908. — *Recueil mensuel du Congo belge*, ann. 1908, 1909, 1911, 1912, 1921. — *Almanach royal*, 1929. — *Revue juridique du Congo belge*, Elisabetville, VI, 48. — *Trib. cong.*, 15 février 1930, I. — *Bull. des Vétérans colon.*, novembre 1939, p. 8. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.